

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA FSF DU 02 AOÛT 2025

Le 2 août 2025, l'Assemblée générale électorale de la Fédération Sénégalaise de Football (FSF) s'est tenue au Centre international de conférence Abdou Diouf (CICAD) à Diamniadio, Dakar, sous la supervision de la Commission électorale de la FSF.

L'ordre du jour comprenait l'élection du Président de la FSF et l'élection de 16 membres du Comité exécutif. Cette assemblée était conforme aux dispositions de l'article 34 des statuts et s'est déroulée en présence de plusieurs représentants, dont Monsieur Djibrilla Hima Hamidou de la FIFA, Monsieur Nadim Magdy de la CAF, et des représentants du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture.

L'accès à la salle a commencé à 8h00, après vérification des accréditations et distribution des badges et bracelets aux mandataires de la FSF. Le Président de la Commission électorale a annoncé que le quorum était atteint, avec 391 mandataires présents sur 453 inscrits, conformément à l'article 24-1 des statuts de la FSF.

Le Président de la Commission a expliqué que le vote se déroulerait de manière simultanée, avec chaque délégué se rendant dans les isolements avant de glisser ses bulletins dans les trois urnes prévues. Après une certaine opposition, l'assemblée a accepté cette procédure de vote.

### ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA FSF

Au premier tour, sur 509 suffrages valablement exprimés, les candidats ont obtenu les voix suivantes :

- Abdoulaye FALL : 300 voix
- Aliou GOLOKO : 0 voix
- Oumar NDIAYE : 1 voix
- Augustin Emmanuel SENHOR : 92 voix
- Mady TOURE : 116 voix

Au deuxième tour, organisé selon l'article 40-2 des statuts, et sur 368 suffrages exprimés (dont 16 nuls), Abdoulaye FALL a obtenu 322 voix et Mady TOURE a obtenu 30 voix. Monsieur Abdoulaye FALL a été élu Président de la FSF pour un mandat de 4 ans.

### ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

- **Représentants des Clubs de Ligue 1 (3 membres)** : les élus sont Seydou SANE (271 voix), Omar SAMB (219 voix), et Mamadou GUEYE (197 voix).
- **Représentants des Clubs de Ligue 2 (2 membres)** : les élus sont Ndiamé DIOP (293 voix) et Moussa MBAYE (262 voix).
- **Représentants des Clubs du Championnat National Amateur (3 membres)** : les élus sont Aliou DABO (234 voix), Sadio CISSOKHO (191 voix), et Ousmane Thiané SARR (153 voix).
- **Représentants des Ligues Régionales (4 membres)** : les élus sont Bacary CISSE (325 voix), Cheikh Ahmadou Bamba BA (289 voix), Abdoulaye CISSE (145 voix), et Mouhamed SAMB (119 voix).
- **Représentant du Football Féminin** : Aïcha Henriette NDIAYE a été élue avec 286 voix.

- **Représentant du Football Spécifique (Beach Football, Futsal) :** Omar Guèye NDIAYE a été élu avec 382 voix.
- **Représentant de l'Association Nationale des Arbitres :** Malang DIEDHIOU a été élu avec 404 voix.
- **Représentant de l'Association Nationale de Médecins du Sport :** Babacar NGOM a été élu avec 352 voix.

## INSTALLATION DU COMITÉ EXÉCUTIF

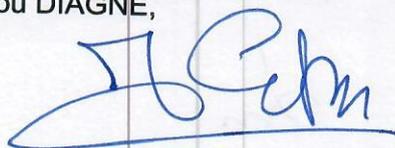
Conformément à l'article 34 des statuts de la FSF, les membres du Comité exécutif ont été installés dans l'ordre suivant:

- Abdoulaye FALL, Président de la FSF
- Babacar NDIAYE, 1er Vice-président
- Thierno DIANE, 2ème Vice-président
- Papa Sidy LO, 3ème Vice-président
- El Hadji Amadou KANE, 4ème Vice-président
- Elimane Abou LAME, 5ème Vice-président
- Cheikh Ahmed Tidiane SECK, 6ème Vice-président
- Mamadou GUEYE, Représentant des Clubs de Ligue 1
- Omar SAMB, Représentant des Clubs de Ligue 1
- Seydou SANE, Représentant des Clubs de Ligue 1
- Ndiame DIOP, Représentant des Clubs de Ligue 2
- Moussa MBAYE, Représentant des Clubs de Ligue 2
- Aliou DABO, Représentant des Clubs du Championnat National Amateur
- Sadio CISSOKHO, Représentant des Clubs du Championnat National Amateur
- Ousmane Thiame SARR, Représentant des Clubs du Championnat National Amateur
- Cheikh Ahmadou Bamba BA, Représentant des Ligues Régionales
- Bacary CISSE, Représentant des Ligues Régionales
- Abdoulaye CISSE, Représentant des Ligues Régionales
- Mouhamed SAMB, Représentant des Ligues Régionales
- Aïcha Henriette NDIAYE, Représentante du Football Féminin
- Omar Guèye NDIAYE, Représentant du Football Spécifique
- Malang DIEDHIOU, Représentant l'Association Nationale des Arbitres
- Dr. Babacar NGOM, Représentant l'Association des Médecins du Sports

La séance a été levée après la présentation des nouveaux membres de la FSF. Ce procès-verbal est établi conformément à l'article 24-1 du Code électoral de la Fédération Sénégalaise de Football. Un procès-verbal d'huissier de justice, attestant le contrôle de l'identité des votants et le respect de la procédure électorale, a été établi en application de l'article 25 du Code électoral.

## SIGNATURES

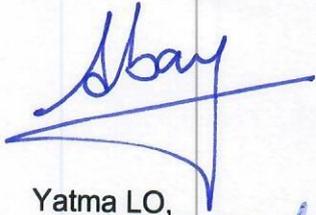
- Le président de séance, président de la Commission ; en présence de Mamadou DIOUF, Secrétaire général.
- **Les membres présents :**
- Mouhamed Seydou DIAGNE,



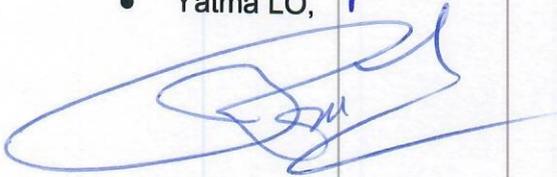
- Jean Aloyse NDIAYE,



- Abass Yaya WANE,



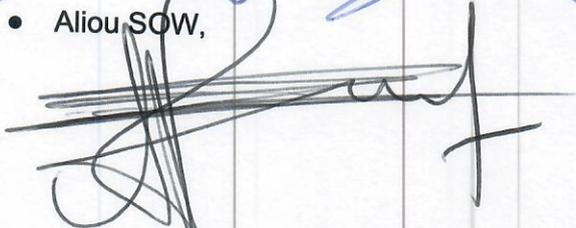
- Yatma LO,



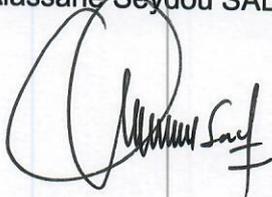
- Jean Baptiste KAMATE,



- Aliou SOW,



- Alassane Seydou SALL,



- Bounama DIEYE,



DAVAR 6 26 Aout 2021.